

# INTERPELLATION URGENTE

**Auteur** Les Verts, par Maude Kessi Praz (suppl.)  
**Objet** Grève des femmes du 14 juin: quelles mesures pour l'événement?  
**Date** 11.03.2019  
**Numéro** 6.0100

---

## **Actualité de l'événement**

A trois mois de la manifestation, c'est maintenant que les femmes s'organisent pour prendre part à l'évènement. Les services de l'Etat du Valais doivent, eux aussi certainement, prendre des mesures organisationnelles en vue de l'événement.

## **Imprévisibilité**

Depuis janvier 2019 les médias se font l'écho de nombreuses questions et informations en lien avec la grève des femmes prévues le 14 juin prochain. Plusieurs parlements ont formulé des questions à ce sujet en janvier et février 2019, auxquelles les exécutifs ont répondu, à l'exemple du gouvernement vaudois il y a quelques semaines.

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

Les collaboratrices/teurs de l'Etat du Valais doivent disposer d'informations claires sur les possibilités et conditions de leur participation à la grève. En tant qu'un des plus grands employeurs du canton, il est important que le l'Etat du Valais, par le Conseil d'Etat, délivre rapidement un message clair et engagé en montrant qu'il soutient l'égalité au quotidien à tous les niveaux de la société en favorisant la participation de ses employé-e-s à l'événement.

En 1991 les femmes se sont mobilisées pour réclamer l'application de l'article sur l'égalité entre femmes et hommes inscrit dans la Constitution fédérale en 1981. Cette mobilisation a conduit à l'adoption de la Loi sur l'Egalité en mars 1995 et de sa mise en vigueur en janvier de l'année suivante.

Le 14 juin prochain, les femmes se mobiliseront à nouveau pour revendiquer, entre autres, une application effective de cette loi. En effet, les différences salariales, par exemple, persistent toujours. De plus, les femmes restent souvent sous-représentées que ce soit dans le monde professionnel aux postes de cadres supérieurs ou dans le monde politique. La grève prévue permettra certes de montrer qu'un certain chemin a été parcouru, mais mettra surtout en évidence le chemin qui reste à parcourir pour atteindre une vraie égalité au quotidien.

La réalisation de l'égalité dans les faits est bénéfique pour l'ensemble de la société. Chacune doit s'impliquer. Les autorités politiques se doivent, elles aussi, de s'impliquer en délivrant un message clair et engagé afin de démontrer leur volonté de transcrire l'égalité inscrite dans la loi en faits dans la vie quotidienne.

## **Conclusion**

Nous demandons, d'une part, au Conseil d'état de délivrer un message politique clair en faveur de l'égalité à l'occasion de la grève des femmes, et d'autre part de répondre aux questions suivantes:

- Quelles mesures seront mises en place pour que le plus grand nombre de collaboratrices-teurs de l'Etat du Valais puissent participer à la journée de grève?
- Quelles informations recevront les collaboratrices-teurs de l'Etat du Valais concernant leur participation éventuelle à la grève et par quel moyen ces personnes seront-elles avisées?
- Une recommandation sera-t-elle envoyée aux divers établissements scolaires/de formation afin que, dans la mesure du possible, aucun examen n'ait lieu le 14 juin prochain, à l'image de ce qui s'est fait dans le canton de Vaud?